

CERTIFICAT DE CONFORMITE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

1-Numéro du document : N°FR-BIO-15/2021/A03M178D/2

2-Nom et adresse de l'opérateur :
EARL JEAN-LOUIS DUTRAIVE
DOMAINE DE LA GRAND COUR
La Grand Cour
69820 FLEURIE

Activité principale : Producteur

3-Nom, adresse et numéro de code de l'autorité/organisme de contrôle :

ALPES
CONTRÔLES
Certification

Bureau Alpes Contrôles
3 Bis Impasse des Prairies
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY

Agréé par l'INAO sous le numéro
FR-BIO-15

4- Catégories de produits/activité, surface :

Végétaux et produits végétaux :

Raisin de cuve (Gamay : AOP Brouilly, Gamay : AOP Fleurie, Gamay : Vigne non productive)

Prairie permanente

Autres surfaces, parcours collectifs et zones de cueillette (Vigne arrachée)

Produits Transformés :

Fleurie 2018, 2019, 2020 et 2021 ; la grand cour, chapelle des bois et champagne

Brouilly 2018, 2019, 2020 et 2021

5- Définis comme :

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

Biologique

6-Période de validité

Du 10/12/2021 Au 31/03/2022

7-Date du contrôle

Le 29/10/2021

8-Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement CE N°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05/01/2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et défini par la circulaire afférente de l'INAO.

ANNECY, Le 10/12/2021

Directeur Général
Arnaud BUSQUET



Accréditation n° 5-0539

Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr